

fait pleinement ressortir le caractère difficile, grave et dangereux du problème. Elle montre ce qui peut se produire. C'est comme si l'on s'aventurait sur du sable mouvant alors que chaque pas peut plonger le pays et le peuple plus avant dans le borborygme. Monsieur l'Orateur, quand le premier ministre (M. Trudeau) s'est présenté ici aujourd'hui, il ne savait même pas combien de personnes avaient été détenues pour fins d'interrogatoire. Dans le texte de son discours, ce point avait été laissé en blanc, et il y dû se renseigner. Voilà le danger qui nous confronte.

Je n'hésite pas à admettre qu'il fallait faire quelque chose. Mais il y a lieu de se demander si la décision prise était la seule solution. N'y avait-il pas d'autres solutions que ces mesures draconiennes et excessivement dangereuses que le gouvernement nous demande maintenant d'approuver?

Je suis d'accord avec le député de York-Sud (M. Lewis) sur un point. Je le dis bien sérieusement. Lorsque le premier ministre et le ministre de la Justice reliront leur discours d'aujourd'hui—je n'ai pas encore eu le temps d'évaluer la pleine portée de la déclaration du ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand)—ils constateront une similitude remarquable entre leurs opinions et leurs principes et ceux d'autres personnages de l'histoire qui ont jugé nécessaire d'assumer de grands pouvoirs totalitaires.

Il ne fait aucun doute que le raisonnement et la justification que les ministériels nous ont fait valoir dans leurs discours se rapprochent dangereusement de cette logique plus ou moins faussée qui nous a été servie à certains moments par ceux qui, contre le désir du peuple qu'ils gouvernaient, ont assumé des pouvoirs dictatoriaux inutiles. Monsieur l'Orateur, on a avancé quelque chose à cet égard quant à la lettre envoyée par la province de Québec. J'ai écouté très attentivement la lecture de cette lettre. Il se peut que je n'aie pas tout compris, mais il m'a bien semblé que la question du risque d'insurrection y apparaissait comme une réflexion après coup.

Les demandes contenues dans cette lettre de la province du Québec au gouvernement fédéral comportaient des modifications de notre Code criminel, des dérogations aux pratiques en vigueur par le passé et l'élargissement des droits du gouvernement et de la police en ce qui concerne les restrictions apportées à certaines libertés civiles. Mais la question du risque d'insurrection venait comme une réflexion après coup. Je soulève cette question parce qu'il est important, a-t-on dit, de faire vite et qu'on ne pouvait rien faire d'autre. J'ai des doutes sérieux à ce sujet et je préciserai pourquoi plus tard.

Ceci me rappelle certaines affaires dont j'ai eu à m'occuper lorsque j'étais jeune avocat et que je représentais certaines municipalités au début de la crise économique provoquée par le parti libéral dans les années 30. Souvent, on me demandait de décider si telle personne était indigente et avait droit à l'assistance publique. Le critère en pareils cas était la nécessité soudaine et urgente. Je me souviens notamment d'une femme enceinte de huit

[M. Baldwin.]

mois et trois semaines qui vint me voir, et prétendait qu'il était urgent de l'hospitaliser la semaine suivante.

Dans le discours éloquent que le premier ministre a lu ce matin, on relève ce passage à la page 3:

Pourtant, ces dernières années, nous avons dû admettre l'existence au Canada d'un type d'homme nouveau et terrifiant: celui que l'on appelait autrefois un anarchiste et qu'on désigne aujourd'hui comme un partisan de la révolution violente. Ces personnes prétendent travailler à la réforme sociale par des moyens inédits. En réalité, elles cherchent à détruire l'ordre social établi par des tactiques clandestines et violentes.

Je ne suis pas forcément en désaccord avec cette affirmation mais on a bel et bien reconnu, et d'après les témoignages qu'ont fait consigner au compte rendu le très honorable représentant de Prince Albert (M. Diefenbaker), le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), le chef de l'opposition (M. Stanfield) et le député de York-Sud et de l'aveu des autres députés de l'autre côté qui ont participé au débat, qu'on savait parfaitement qu'une situation existe, et a existé depuis quelque temps, à l'égard de laquelle les craintes actuelles du gouvernement auraient dû être connues et étudiées depuis des mois. Ce n'est pas souvent qu'un député à l'occasion de citer un jour ce qu'il a dit la veille, et je n'essaierai pas de le faire et de créer ainsi un précédent.

Des voix: Oh, oh.

M. Baldwin: Je ne vais pas citer textuellement mes paroles; je me bornerai à une paraphrase. J'ai toujours l'espoir que si les députés d'en face entendent assez souvent raison, un jour ils l'appliqueront. Jusqu'ici, ils n'ont pas beaucoup prouvé qu'ils savent le faire. J'ai dit hier que j'étais tout à fait disposé à admettre que le gouvernement est obligé de prendre des mesures. J'ai rappelé qu'aux États-Unis, le Congrès venait d'adopter une loi sur le maintien de l'ordre particulièrement sévère que le Président a signée hier soir. J'ai évoqué la loi sur les mesures de guerre mais j'ai dit clairement et implicitement que le gouvernement avait le devoir de s'en remettre à la décision de la Chambre pour toute mesure législative et que c'était ainsi qu'il fallait procéder. Le gouvernement ne s'est pas acquitté de son devoir qui est d'indiquer et de prouver indiscutablement que la décision qu'il a prise la nuit dernière était raisonnable et la seule solution.

Alors que se posait ce pénible problème, ce côté-ci de la Chambre a fait preuve de réserve et de compréhension. Nous avons manifesté un désir de collaboration dans l'accomplissement de son devoir. Je suis absolument convaincu que si hier, ou la veille, le gouvernement était venu voir les chefs des partis de l'opposition et leur avait dit: «Voici, en général, les renseignements que nous avons. A notre avis, il y a lieu de renforcer les pouvoirs de la police, des autorités civiles, pour certaines raisons précises et de certaines façons déterminées». Je suis convaincu que si les grandes lignes de la mesure avaient été exposées, tous auraient été d'accord, notre parti, certes, et j'aime à croire que je parle pour tous les partis de